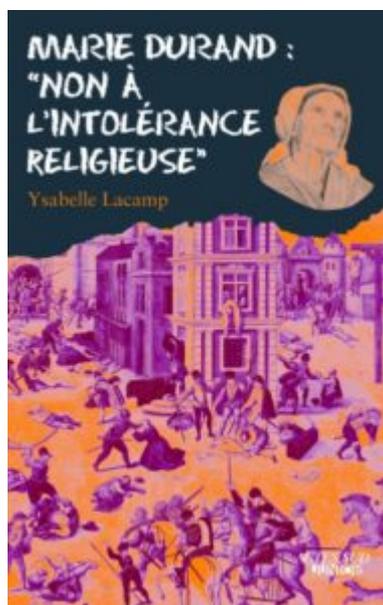


# Respect de l'autre, de sa religion et de ses convictions



Voici une animation autour du Droit à la liberté de conscience : « Respect de l'autre, de sa religion et de ses convictions » proposée par Yves Carmichael (EPUdF Montpellier)

***Texte largement inspiré du livre : Marie Durand : Non à l'intolérance religieuse d'Ysabelle Lacamp © Actes Sud, 2016 - Nous remercions Ysabelle Lacamp qui a été d'accord pour que nous partagions ce conte inspiré de son ouvrage et aux éditions Actes Sud autorisant sa publication sur point KT.***

## **Etape 1**

*lire le conte ci-dessous (adapté par Yves Carmichael) de préférence à plusieurs voix :*

- *Conteur,*
- *Voix 1 catherine*
- *Voix 2 Marie*
- *Voix 3 : une codétenue*
- *Une voix d'homme*

*Mise en scène : nous avons eu la chance de lire le texte assis en rond autour du « soupirail » du premier étage de la Tour de Constance. A défaut, mettre en scène dans une ambiance rappelant les conditions de détention des prisonnières : pénombre...*

## ***Etape 2***

*nous avons fait le tour des remparts et avons visité les évocations de la vie des prisonnières. Possibilité de discuter de la liberté de conscience, des engagements Gandhi etc*

Nous sommes en septembre 1758, dans la Tour de Constance accolée au château d'Aigues-Mortes et à l'imposante fortification qui entoure la ville. Aigues-Mortes est alors le symbole de la puissance du royaume de France qui rayonne sur toute la Méditerranée grâce à son port tel que l'avait voulu le roi Saint-Louis avant de s'embarquer pour l'Orient et les croisades au nom déjà de la religion. Aujourd'hui, en 1758, personne n'imagine que derrière les murs se cache, depuis la révocation de l'édit de Nantes, une sinistre prison de femmes. Une loi, voulue par le roi Henri IV, avait été promulguée en 1598 pour arrêter les conflits religieux entre catholiques et protestants. Cette loi a été annulée par Louis XIV en 1685 ; le culte protestant en France est maintenant interdit.

Je suis Catherine. Je suis arrivée à la tour avec ma maman, j'avais à peine quelques mois et je ne sais pas trop ce que c'est que la liberté. Certaines femmes ici l'espèrent depuis plus de 30 ans ; en réalité cela me fait peur. Comment est le monde ? Je ne le connais qu'à travers ce qu'on m'a raconté. Je l'imagine comme la Terre promise dont on parle dans la Bible. Tous les jours, dans la tour, entre les moments de prière on raconte ces histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament. J'imagine des vignes, des sources, des figuiers, des bergers, un monde isolé et protecteur différent de cette vilaine tour de pierre. Peut-être qu'un jour je verrai ce monde ?

Souvent, je discute avec Marie :

- Voix 1 : « Marie, dis Marie, quel crime avons-nous donc commis pour qu'on nous enferme aussi longtemps dans cette tour? »
- Voix 2 : « Catherine, notre faute est celle de croire en une religion autre que celle du roi. »
- Voix 1 : « Mais Marie, notre dieu est-il différent de celui du roi ? »
- Voix 2 : « Non Catherine, Dieu est partout le même où que l'on soit, la seule différence c'est la manière de le célébrer mais c'est la même manière de l'aimer. »

Aujourd'hui, un homme est entré dans la tour, dans la salle des chevaliers où nous sommes enfermées. Il est beau avec sa perruque de Marquis et ses bas brodés. Il est accompagné du commandant de la place qui va lui présenter les 25 huguenotes.

- Voix homme : « Marie Durand, 41 ans, arrêtée il y a 22 ans ; Marie Frisol, 60 ans, enfermée depuis 25 ans ; Suzanne Pagesse, 52 ans ,13 ans de prison ; Anne, 33 ans de prison. »

La plupart d'entre elles ont été condamnées pour avoir été vues au *désert* ; c'est le nom que l'on donne à nos assemblées clandestines interdites par le roi. Ce sont les lieux de rassemblement dans les bois et la montagne cévenole où nous faisons nos cultes. Le Marquis, en visite, est un peu gêné par les conditions de vie des prisonnières et par la présence des enfants. Nous, les huguenotes, on se tait, on reste dignes ; surtout la Marie Durand. C'est elle qui nous encourage à ne pas céder quand nous avons envie d'abjurer c'est-à-dire de renoncer à la religion protestante et de devenir catholique. Il faut dire que si nous renonçons au protestantisme, nous sommes libérés. Soudain, le regard du Marquis quitte nos paillasses serrées contre le mur humide dont nous avons bouché les meurtrières avec de la paille pour nous protéger du vent. Ses yeux se posent sur la margelle du soupirail au milieu de la pièce, qui communique avec les étages inférieurs. Un système de poulie permet aux gardes de monter notre ration de pain. Il fronce les sourcils, désigne l'inscription « régister » puis, traduisant du latin en français, il lit « résister » et s'exclame : « qui a bien pu... » Immédiatement Marie DURAND s'avance

- Voix 1 : « Que vous importe ce mot monsieur ? Résister, oui, pour lutter contre l'intolérance. Que faisons-nous de mal sinon prier Dieu dans le secret de nos consciences. »

Moi, je plonge au pied du Marquis et lui demande grâce au nom de mes compagnes. Quand celui-ci s'en va, nous voici pleines d'espoir, car il est certes catholique, mais c'est un homme de tolérance. Il reste attaché à cette liberté de conscience depuis son séjour comme ambassadeur à Genève où il a pu réfléchir sur la religion réformée. Mais je reviens à notre tour : ce qui frappe le plus quand on vient vivre à la tour c'est le regard, impossible d'échapper au regard des prisonnières, à celui des surveillants. Pas facile de faire sa toilette coincée à côté du puits encastré dans l'épaisse muraille. Il faut croire qu'on se fait à tout, on se

fait à la faim, au froid, à la promiscuité, au manque de lumière et à l'absence de ceux qu'on aime. Mais la liberté, comment s'habituer à l'idée de ne jamais y goûter ? Dans la tour, nous avons parfois des visites. Elles nous apportent des nouvelles et des dons de l'extérieur, mais aussi de la nourriture, indispensable pour compléter la ration de pain souvent moisi et dur.

Certaines années les protestants en exil en Suisse et au Pays-Bas nous font parvenir un peu de fil et du tissu ; coudre amène de la distraction, cependant les jours s'écoulent, monotones, rythmés par les moments où, en cachette, nous prions ou bien nous nous racontons les histoires de la Bible. Une fois par semaine, nous pouvons monter sur la terrasse au sommet de la tour et là, quel plaisir ! De la lumière ! De l'air ! Nous respirons à pleins poumons, mais cela est trop rare. Heureusement, Marie sait évoquer l'extérieur, la campagne, les Cévennes que je ne connais pas. Elle nous parle de la chaleur des pierres, du mauve des bruyères, du crépitement des genets qui flambent l'été, où des champignons luisants sous les châtaigniers. Nous, on écoute bouche bée. C'est sa façon à elle de nous aider à nous évader, à fuir hors des murs quand mugit le vent d'hiver et que nous grelottons, affamées dans nos vêtements trempés.

Marie a les yeux partout, elle a un œil pour chacune, elle sait repérer la prisonnière qui est trop triste, qui a du chagrin. Elle sait deviner lorsque l'une a de la fièvre, elle sait encourager, apaiser, conseiller. Elle apprend aux plus jeunes à lire et à compter ainsi que les bonnes manières qui nous seront utiles lorsque nous sortirons de la tour. Elle nous encourage à garder la tête haute, mais aussi à ne pas être orgueilleuse. Surtout, elle nous encourage à ne jamais perdre notre bien le plus précieux : l'espoir.

Marie écrit sans arrêt, elle se démène au nom de toutes ses compagnes qui n'ont pas eu la chance d'être la fille d'un greffier et qui n'ont pas reçu son éducation. Elle multiplie les courriers, suppliques et billets de remerciement en direction de Genève et d'Amsterdam afin d'obtenir de l'argent et des vivres des bienfaiteurs dont beaucoup sont des protestants exilés. Elle écrit au pasteur Rabot, au Commandant Militaire du Languedoc pour qu'ils plaident la cause des prisonnières. Elle va même s'adresser à la Reine. Deux ans se sont écoulés depuis la visite du Marquis et pourtant nous avions espéré, car il avait les faveurs du roi.

Un matin de septembre, Marie vint me trouver :

- Voix 2 : « Mon enfant, mon enfant, le bruit court que tu vas partir, que tu vas sortir. Sais-tu que ta liberté, c'est un peu comme si moi aussi j'étais un peu libérée »
- Voix 1 : « Mais cela va être difficile, je vais être séparée de ma maman »
- Voix 2 : « Je sais ce que tu penses, ce sera difficile au début, mais tu t'y feras vite, tu te marieras, tu auras des enfants. N'aie pas peur, je m'occuperai de ta maman, je veillerai sur elle. »

Je me souviens de la dernière veillée, les chiffons qui bouchaient les ouvertures étaient trempés : la bise rabattait la fumée du petit feu que nous avions essayé d'allumer. La fumée nous enveloppait de la tête aux pieds ; nous étions serrées, regroupées pour se tenir un peu chaud. Nous entourions les paillasses des deux malades ; les coiffes blanches à rabat formaient des tâches claires à la pâle lueur de la lanterne.

Comme souvent, on évoquait l'histoire des guerres de religion, les exploits des pères et oncles lors de la révolte des camisards dans les Cévennes ou dans le Vivarais. On se souvenait comment cette bande de bergers, de paysans, de prédicants des Cévennes avaient résisté à l'autorité du roi en refusant d'abandonner leur foi protestante. On se rappelait comment ils avaient combattu et parfois battu les armées de Louis XIV et les soldats qui se nommaient « les dragons du roi ». Mais avec les villages rasés et face à de terribles représailles, beaucoup avaient été tués, faits prisonniers et envoyés ramer dans les galères. D'autres s'étaient réfugiés à l'étranger. Dans nos chères Cévennes, les familles avaient alors caché leur religion protestante et mis leurs bibles dans des cachettes.

Marie ce soir-là nous a raconté des moments marquants de sa vie :

- Voix 2 : « Je me souviens, j'avais 7 ans quand pour la première fois, tenant fortement la main de ma maman, je suis partie à un culte dans la forêt. Ce jour-là, la maison avait été agitée, mon frère Pierre, revenu d'un voyage dans le Dauphiné, avait tourné dans les villages voisins pour inviter les paysans à se joindre à la nouvelle Assemblée clandestine ».
- Voix 3 : « Oui Marie, je me souviens de ce jour où ton frère est venu nous inviter, mon mari, ses parents et nous tous. Nous étions si heureuses de pouvoir aller à ce rassemblement. A cette époque nous étions obligés de mener une double vie, faisant semblant d'être catholique pour les

naissances ou les mariages mais sortant, en secret, la Bible interdite pour la lire à voix haute à l'abri des chênes ou derrière les volets bien fermés. Quelle joie de pouvoir avoir un culte avec nos frères et sœurs. »

- Voix 2: » C'était une époque particulière, on avait l'habitude d'accueillir des pasteurs de passage qui se glissaient au fond d'une cachette dans l'étable au moment où les gendarmes arrivaient. Mais ce jour-là, c'était mon frère qui allait prêcher. »

Le chant des psaumes venait de s'élever dans l'air glacé ; mon frère sortit de ses manches les deux coupes de communion démontables qu'il avait pris dans la cachette à la maison. Soudain des claquements de sabots retentissent, des détonations de fusils éclatent, ce sont les dragons du roi, c'est la fuite éperdue. J'ai eu peur, très peur, mais par chance, on a pu échapper aux dragons »

- Voix 3 : « Cela a été terrible, mon mari a été arrêté, mon beau-père tué. A-t-on jamais su qui avait dénoncé cette Assemblée aux dragons ? »
- Voix 2 : » Non, je me le suis toujours demandé. En plus, quelques jours plus tard, suite à une seconde dénonciation, ma mère a été arrêtée, la maison a été rasée et mon frère s'est enfui en Suisse. Après je ne me souviens plus trop, mais je sais qu'un jour, lors du baptême de ma filleule qui se déroulait obligatoirement à l'église catholique, j'ai décidé de ne plus faire semblant. J'ai décidé que plus personne ne m'empêcherait de suivre ma religion dans la lumière et que désormais, c'est à visage découvert que j'aimerais Dieu. »

Marie nous a aussi parlé de son frère Pierre qui, revenu de ses études de théologie à Zurich, risquait sa vie tous les jours. Il évitait de venir à la maison de peur que l'armée du roi ne s'en prenne à sa famille et comment, en 1730, pour faire pression sur son frère, elle avait été tirée de son sommeil en pleine nuit et amenée à la tour.

A la fin de la soirée Marie vint me voir et me dit :

- Voix 2 : « Promets-moi lorsque tu seras dehors de n'écouter que ta conscience, cette petite voix précieuse qui est au fond de toi »
- Voix 1 : « J'essaierai de faire la part entre le bien et le mal »
- Voix 2 : » Fais aussi preuve de tolérance, notre pays a déjà beaucoup souffert, nos temples et nos villages ont été détruits, brûlés, les

prédicants, pasteurs, ont été exilés, arrêtés, emprisonnés, pendus. Nos frères et nos pères se sont battus, s'en sont pris aux catholiques, mais vois-tu, les hommes se trompent. Etre violent dans ses paroles ou dans ses actes ce n'est pas ce que Dieu demande. Celui qui est modéré, qui est pacifique, qui prône la paix, c'est lui que Dieu aime.

J'ai été libérée avec deux autres de mes compagnes ; peut-être que les prisonnières d'Aigues-Mortes n'étaient pas complètement oubliées, mais ce maigre espoir s'est vite éteint, car 5 nouvelles captives sont arrivées lors de mon départ.

Marie m'a raconté plus tard comment les saisons ont continué à s'écouler, identiques d'une année sur l'autre, parsemées de maladies, de morts. Parfois, des femmes devenaient folles, d'autres ont renié la foi pour être libérées. De temps en temps des visites et des promesses redonnaient espoir, suivies des mêmes désillusions. Avec le temps, ces femmes avaient vieilli, on ne cherchait même plus à les convertir, elles n'avaient même plus besoin de se cacher pour prier, elles semblaient oubliées de tous, encombrantes : que faire d'elles ? Elles se demandaient comment obtenir la liberté ?

En 1762, le pasteur Rabot, qui s'est attiré l'estime des catholiques, intercède en faveur des prisonnières. Puis en 1767, l'espoir renaît avec la nomination du nouveau commandant militaire du Languedoc, connu pour sa volonté de supprimer les persécutions. Espoir aussi avec la visite du Prince de Beauvau.

Enfin, le 14 avril 1768, Marie quitte la tour, 38 ans après son incarcération. Quelques mois plus tard, une amie fidèle, Marie Vey l'a rejoint. Elles s'installent au Bouschet de Pranles

Moi, Catherine, qui me suis entretemps mariée, je me débrouille pour leur apporter quelques vivres. Elles sont bien pauvres et j'aimerais tant que Marie puisse profiter de ces quelques années qui lui restent pour vivre et jouir de cette liberté si chèrement payée.

Pendant 8 ans, jusqu'à sa mort en 1776 dans sa propre maison, je vais continuer à soutenir celle qui m'a tant aidée dans mon enfance. Hélas, Marie ne connaîtra pas, 11 ans plus tard, l'Edit de Tolérance qui signe la fin des persécutions religieuses.

Moi, Catherine, et après moi des générations de Protestants, n'oublierons pas la leçon de tolérance et de non-violence de celle qui a veillé sur moi pendant mes premières années. En 1815, son souvenir m'a poussée, lors d'un mouvement de terreur religieuse dite « Terreur blanche », à laisser ma famille et ma maison pour, à 75 ans, tenir tête aux émeutiers jusqu'à ce que ma parole calme les plus exaltés.

Depuis, le droit de chacun à la liberté de conscience, c'est-à-dire au respect de l'autre, de sa religion et de ses convictions est une ligne de vie pour tous. Malheureusement la liberté de conscience n'est souvent pas respectée. Ainsi pendant la seconde Guerre mondiale, les juifs ont été persécutés pour leur croyance. Encore aujourd'hui, dans certains pays, des croyants sont obligés de cacher leur foi. Au cours des siècles, beaucoup de gens se sont battus pour que le monde soit plus juste et plus respectueux des croyances des autres. Rappelez-vous de ces noms : Voltaire, un philosophe français, Gandhi en Inde pour un respect mutuel entre les religions de son pays et beaucoup d'hommes et de femmes dans des mouvements et associations luttent pour le respect de l'autre, de sa religion et de ses convictions.

***Marie Durand : Non à l'intolérance religieuse d'Ysabelle Lacamp © Actes Sud, 2016***

Un mot d'Ysabelle Lacamp : « Merci à Yves Carmichael de prendre le relais en évoquant la vie de Marie Durand si injustement méconnue et pourtant esprit pacifique précurseur et exemple si universel en notre époque de désordre et de discrimination, lors de cette magnifique visite à la Tour de Constance ! Dans ce contexte historique chauffé à blanc, Marie Durand est pourtant un symbole éclairé de pure tolérance sans prosélytisme aucun, c'est dire si ce Gandhi en jupons est incroyablement moderne ! Ecoutez juste cette flamme droite et pure adressant sa foi au ciel en subissant mille maux avec la pugnacité de celle qui n'a jamais douté et ne doutera jamais même quand sa nièce adorée, celle dont l'existence lui a permis de tenir 38 ans recluse dans cette Tour, n'hésitera pas à se marier avec un sujet catholique qui plus est peu scrupuleux. C'est que Marie-même en ces Temps de troubles, de haine et de persécution de cette moitié du XVIIIème siècle - ne demande aucunement à convertir l'Autre - libre à lui de posséder sa propre foi - mais ne désire en revanche qu'une chose : qu'on lui laisse tranquillement célébrer la sienne selon sa propre liberté de conscience...Ce respect de l'autre et de ses convictions, devoir inné envers tout être vivant, est

hélas largement bafoué dans de nombreux pays où l'intolérance en matière religieuse perdure souvent institutionnalisé sous forme de lois discriminatoires et se confond souvent avec d'autres intolérances ou le désir d'écraser une gênante minorité. A méditer à l'heure de tous les communautarismes, extrémismes et nationalismes exacerbés. »

Crédits : Yves Carmichael (EPUdF) - Point KT